



## INFORMATIONS SUR LES FRAIS MEDICAUX DU TRAITEMENT

Les soins médicaux seront fournis en ambulatoire, sauf si une hospitalisation s'avère nécessaire (pour raisons médicales).

Aux termes de ce contrat, l'UZ Brussel procédera à une facturation de:

### INTERVENTIONS CHEZ LA FEMME

○ € 5.700 traitement de FIV/ICSI – monitoring inclus

Monitoring de la patiente; admission dans une chambre à deux lits; ponction d'ovocytes sous anesthésie locale; fertilisation et procédures de laboratoire associées; transfert d'embryons.

Médicaments non inclus.

○ € 4.500 traitement de FIV/ICSI sans monitoring

Après préparation dans un autre centre et arrivée à l'UZ Brussel (CRG) le jour de l'induction de l'ovulation. A partir de ce moment-là: voir ci-dessus. Médicaments non inclus.

○ € 1.100 transfert d'embryon(s) décongelé(s) – FRET

Admission en ambulatoire; procédures de laboratoire associées; transfert d'embryons (\*). Médicaments non inclus.

(\*) Ce prix comporte deux transferts si chaque fois un seul embryon est réimplanté.

○ € 400 insémination artificielle

Réalisation technique de l'insémination; procédures de laboratoire associées. Médicaments non inclus.

Ce prix n'inclut ni les frais d'analyses sanguines et d'échographies ni les frais liés au don.

○ € 150 Evaluation médicale par prise de sang et/ou échographie (montant par évaluation)

○ € 75 screening infectieux – par personne

○ € 100 consultation avec un spécialiste de la FIV

○ € 75 counseling

○ € 100 consultation avec un(e) psychologue

○ € 150 consultation avec un spécialiste en génétique

### INTERVENTIONS AVEC OU APRES CRYOPRESERVATION

○ € 2.500 ponction et cryoconservation d'ovocytes pour des raisons médicales ou sociales

○ € 2.500 ICSI et transfert d'embryon suivant la cryoconservation d'ovocytes pour des raisons médicales ou sociales

○ € 2.000 ponction et cryoconservation d'ovocytes en vue de la préservation de fertilité (oncofertilité)

○ € 2.000 ICSI et transfert d'embryon suivant la cryoconservation d'ovocytes en vue de la préservation de fertilité (oncofertilité)

○ € 800 ovariectomie

○ € 750 cryoconservation de tissu ovarien

Nous vous demandons de vous munir des résultats d'exams préliminaires déjà en votre possession le jour de votre première consultation avec le médecin du CRG.



## INFORMATIONS SUR LES FRAIS MEDICAUX DU TRAITEMENT

### FRAIS DE DON

- € 400 don de sperme
  - Mise à disposition de sperme de donneur d'une banque externe (\*)
    - € 1.200 pour 3 cycles
    - € 1.600 pour 4 cycles
    - € 2.000 pour 5 cycles
    - € 2.400 pour 6 cycles
  - € 300 coût de la conservation du sperme de donneur pour trois ans
  - € 2.500 don d'ovocytes
  - € 1.100 médicaments de la donneuse  
A payer en cas de don anonyme (par cycle frais).
- (\*) Possible à partir de 12 semaines de grossesse (en vue d'un futur enfant).

### FRAIS COMPLEMENTAIRES

- € 1.600 médicaments par cycle de traitement de FIV  
Uniquement en cas de déclaration de prise en charge.
- € 800 anesthésie générale en cas d'intervention chirurgicale chez l'homme ou la femme
- € 670 examens préliminaires chez la femme
- € 670 examens préliminaires chez l'homme
- Conservation de sperme congelé
  - € 100 prix par an, pour un minimum de deux ans

### INTERVENTIONS GENETIQUES – DPI AS OU DPI (SCREENING ANEUPLOÏDE OU DIAGNOSTIC GÉNÉTIQUE PRÉIMPLANTATOIRE)

- € 100 ouverture d'un dossier médical
- € 350 par examen génétique supplémentaire
- € 260 NIPT – test prénatal non invasif
- Développement d'un test pour les maladies monogènes
  - € 3.250 DPI – PCR
  - € 3.250 DPI – SNP
- Développement d'un test pour les anomalies chromosomiques
  - € 2.500 DPI – FISH
  - N/A DPI micro-array
- Développement du screening aneuploïde
  - N/A DPI AS micro-array
- Diagnostic de maladie monogène
  - € 2.500 DPI – PCR (#1)
  - € 2.500 DPI – SNP (#2)
- Diagnostic d'anomalie chromosomique
  - € 2.000 DPI – FISH (#3)
  - € 2.350 DPI micro-array (#4)
- Screening génétique
  - de € 1.810 screening génétique (DPI AS) micro-array jusqu'à € 3.060 en fonction de l'exécution du test (#5)

### AUTRES INTERVENTIONS CHEZ LA FEMME pour une intervention (chirurgicale)

- Aucune anesthésie générale n'est incluse, sauf mention contraire.  
Un jour d'admission dans une chambre à deux lits et les procédures de laboratoire associées sont incluses, sauf mention contraire.
- € 100 hystéroscopie
  - € 200 biopsie
  - € 300 biopsie + hystéroscopie
  - € 200 hysterosalpingo foam sonographie (hyfoso)
  - € 200 hysterosalpingographie | ambulante ingreep
  - € 1.000 myomectomie
  - € 600 laparoscopie
  - € 1.000 curetage
  - € 250 ponction de kystes ovariens
  - € 900 réanastomose | hospitalisation
  - € 750 test ERA (biopsie, prise de sang ou échographie pas comprises)
  - € 1.000 frais par jour d'hospitalisation

### INTERVENTIONS CHEZ L'HOMME pour une intervention (chirurgicale)

- Aucune anesthésie générale n'est incluse, sauf mention contraire.  
Un jour d'admission dans une chambre à deux lits et les procédures de laboratoire associées sont incluses, sauf mention contraire.
- € 1.800 procédure TESE ou FNA  
TESE: extraction testiculaire de sperme  
FNA: aspiration à l'aiguille fine
  - € 500 électroéjaculation
  - € 1.250 réanastomose | hospitalisation
  - € 1.000 frais par jour d'hospitalisation

## INFORMATIONS SUR LES FRAIS MEDICAUX DU TRAITEMENT

### Principes généraux

- > Sauf mention contraire, les frais des médicaments ne sont jamais compris dans les montants mentionnés.
- > Si plusieurs traitements doivent être combinés, leurs prix respectifs doivent être additionnés.
- > Tout changement survenant en cours de traitement entraînera une adaptation du contrat financier. Si par exemple, pour une raison imprévue, le traitement de FIV/ICSI exige une intervention MESA ou TESE, les frais supplémentaires de ce traitement seront facturés.
- > Les examens et interventions complémentaires (hystérocopie, hystérosalpingographie, etc.) sont comptés séparément.

### Conditions de paiement

- > **Il est explicitement convenu que le traitement doit être payé avant qu'il ne puisse commencer.**
- > Dès lors, nous demandons à nos patients étrangers d'effectuer le paiement par virement bancaire et d'apporter la preuve de paiement lorsqu'ils se rendent dans notre centre pour leur traitement, au plus tard le jour de la ponction ovocytaire.
- > **Si le paiement n'a pas été effectué, nous ne pouvons réaliser ni la ponction ovocytaire ni le transfert d'embryons.**
- > En cas de déclaration de prise en charge: le document doit être présenté lors de la première consultation. Sinon, les frais doivent être payés sur place (voir ci-dessus).
- > Les médicaments prescrits dans le cadre de votre traitement peuvent vous être délivrés par la pharmacie de l'UZ Brussel. Ils doivent être payés lors de la collecte.
- > Tous les paiements à l'UZ Brussel se font par carte de crédit ou par virement bancaire. L'argent liquide ainsi que les chèques personnels ne sont pas acceptés.

#### IDENTIFICATION BANCAIRE DE L'UZ BRUSSEL

KBC BANK

BIC: KREDBEBB

IBAN: BE86 4324 0168 7150

**Veillez noter comme référence de votre paiement:  
CRG / Votre nom (nom du patient) / Date de naissance**

La soussignée/les soussignés est/sont au courant que le traitement constitue de la part de l'UZ Brussel un engagement d'effort et que le succès du traitement ne peut pas être assuré.

Elle/Ils déclare(nt) que l'UZ Brussel a fourni toutes les informations nécessaires concernant son/leur traitement et les frais associés.

Le présent contrat financier cesse ses effets lorsque le traitement n'est pas débuté.

Le présent contrat est soumis à la loi belge, les contestations éventuelles seront transmises au tribunal compétent à Bruxelles.

